



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 24 septembre 2020, s'est réuni le 1^{er} octobre 2020 à 18h00, salle du conseil de Quimperlé Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52
Présents : 47 jusqu'à 18h30, puis 48 jusqu'à 19h, puis 47
Votants : 50 jusqu'à 18h30 puis 52
Secrétaire de séance : Jean-Luc EVENNOU

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Marie-Françoise LE ROCH, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Martine PRIMA, Denis BARGUIL
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Annaïg GUIDOLLET, Denez DUIGOU, Loïc PRIMA
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Elina VANDENBROUCKE, Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Christelle FENEON, Franck BERTHET, Isabelle MOIGN, Jacques LE DOZE
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ (départ à 19h), Danièle KHA, Patrick TANGUY, Danièle BROCHU, Gérard JAMBOU, Marie-Madeleine BERGOT, Pascale DOUINEAU, Eric ALAGON, Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT (arrivée à 18h30), Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Gilles GENTIL, Florence PENCHE
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Hélène LE BOURHIS, Jean-François LE MAT
TRÉMÉVÉN : Monique CAUDAN, Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Franck CHAPOULIE (MELLAC), Michel FORGET (QUIMPERLE), Christelle LAVOINE (REDENE), Robert RAOUL (SCAER)

POUVOIRS :

Franck CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Gérard JAMBOU (QUIMPERLE)
 Christelle LAVOINE (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
 Robert RAOUL (SCAER) a donné pouvoir à Jean-François LE MAT (REDENE)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pou voir à Danièle KHA (QUIMPERLE) à compter de 19h

DCC2020-119

POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES
5-ADMINISTRATION GENERALE

Délibération relative à la composition de la commission consultative des services publics locaux

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 1413-1 ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2019, portant statuts de Quimperlé Communauté, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°2003-136, en date 23/12/2013, portant création de la consultative des services publics locaux et arrêtant les principes devant orienter sa composition, modifiée par la délibération 2016-141, en date du 29/09/2016 ;

Vu la volonté des élus de Quimperlé Communauté d'entamer une réflexion sur les modalités de la participation citoyenne, la composition de cette commission aura vocation à évoluer.

Considérant que la commission consultative des services publics locaux est présidée par le président de Quimperlé Communauté ou son représentant et qu'elle comprend des membres du conseil communautaire désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par le conseil communautaire ;

L'assemblée délibérante est invitée à :

- DESIGNER les conseillers communautaires suivants au sein de la commission consultative des services publics locaux :

Membres titulaires
Sébastien MIOSSEC
Corinne COLLET
Denez DUIGOU
Daniel HANOCQ
Gérard JAMBOU
Danièle KHA
Eric SAINTILAN

- NOMMER les représentants des associations désignés ci-après comme membres de la commission consultative des services publics locaux :
 - Eau & Rivières : M. Daniel Rio ou M. Dominique Gontier ou M. Didier Tanguy
 - Riec en transition : Mme Sylvie Woïrgard ou M. Philippe Le Tallec
 - Comité des fêtes de Locunolé : Mme Marie Le Thoër ou M. Frédéric Louis

- Rivières et Bocage Bélon-Brigneau-Merrien : Mme Colette Pascual de Castro ou M. Antoine Champlon ou Mme Claude Pineau
- Collectif 6000 : Gilbert Le Nost ou René Thomas ou Yves Dabonot
- Nous Voulons des Coquelicots Bro Kemperle : Mme Fanny Chauffin ou Mme Myriam Le Nay ou M. Dominique Malcoste
- OzACTES : M. Anthony Trotoux ou Mme Emilie Baelde ou Mme Marie-Anne Bacle

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- DESIGNER les conseillers communautaires suivants au sein de la commission consultative des services publics locaux :

Membres titulaires
Sébastien MIOSSEC
Corinne COLLET
Denez DUIGOU
Daniel HANOCQ
Gérard JAMBOU
Danièle KHA
Eric SAINTILAN

- NOMMER les représentants des associations désignés ci-après comme membres de la commission consultative des services publics locaux :
- Eau & Rivières : M. Daniel Rio ou M. Dominique Gontier ou M. Didier Tanguy
- Riec en transition : Mme Sylvie Woigard ou M. Philippe Le Tallec
- Comité des fêtes de Locunolé : Mme Marie Le Thoër ou M. Frédéric Louis
- Rivières et Bocage Bélon-Brigneau-Merrien : Mme Colette Pascual de Castro ou M. Antoine Champlon ou Mme Claude Pineau
- Collectif 6000 : Gilbert Le Nost ou René Thomas ou Yves Dabonot
- Nous Voulons des Coquelicots Bro Kemperle : Mme Fanny Chauffin ou Mme Myriam Le Nay ou M. Dominique Malcoste
- OzACTES : M. Anthony Trotoux ou Mme Emilie Baelde ou Mme Marie-Anne Bacle

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Sébastien MIOSSEC

